

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE LYON.

BUREAUX { Chez M. GUILBERT, libr., rue Puits-Gaillot, 3.
Chez Mme PHILIPPE née BAUDIER, r. St-Dominique, 7.
A l'imprimerie des Halles de la Grenette.
A Paris, chez M. LEMOINE, rue N.-D.-des-Victoires.

ABONNEMENT { Lyon. 24 fr.
Hors Lyon. . . . 30
Etranger. 40

Un an. Six mois. Trois mois.
13 fr. 7 fr.
16 9
22 12

10 centimes le numéro.

Les lettres relatives à la rédaction doivent être adressées à M. le directeur de la Liberté, rue de la Liberté, 4.—Affranchir.

Aux termes de la loi, tout bulletin, sous peine de nullité, doit être écrit ou imprimé sur papier blanc, et ne renfermer aucune qualification.

Les bulletins en faveur du général Cavaignac devront être ainsi conçus :

Le général Eugène CAVAIGNAC.

Nous donnons d'ailleurs plus bas trois bulletins de vote, qui peuvent être facilement détachés du journal et servir à 3 électeurs.

Lyon, 8 Décembre 1848.

Louis Bonaparte, communiste.

M. Louis-Napoléon Bonaparte a publié un manifeste, dans lequel il prodigue aux électeurs les promesses. Ce n'est pas par là que son prospectus est remarquable : les ambitieux qui veulent parvenir à tout prix promettent toujours. Mais dans cette affiche électorale, le candidat mentionne, sans les nommer, des doctrines perverses qu'il a l'air de vouloir combattre. Il a de bonnes raisons pour ne pas insister ; ces raisons, vous allez les connaître.

M. Louis Bonaparte a mis au jour quelques petites brochures ; puisqu'il ne parle pas, c'est dans ses écrits qu'il faut chercher ses opinions. Si vous n'aviez pas le souvenir de toutes les incohérences de la conduite du prétendant, vous pourriez être surpris des contradictions de sa pensée : nous aimons mieux attribuer ses variations à l'insuffisance de ses facultés qu'à un calcul qui lui ferait changer ses idées selon les positions, ce n'est peut-être pas plus vrai, mais c'est plus charitable. Or donc le candidat, aujourd'hui défenseur de la propriété, était, il n'y a pas longtemps, disciple ardent de M. Louis Blanc, qui, en maître reconnaissant, patronne, depuis Londres, auprès des ouvriers qui ont encore foi en lui, la candidature de son élève.

Voici les preuves. Les communistes veulent que l'Etat fasse tout et se mette, partout, à la place des particuliers. M. Louis Bonaparte écrit :

« C'est l'Etat qui doit régénérer la société. Il faut que ses ressources soient employées à créer de nouveaux éléments de production, à rétablir l'équilibre des richesses, à détruire la misère en activant et en organisant le travail. »

M. Louis Blanc et son école ont, comme on sait, une organisation du travail si bien combinée, que l'essai qui en a été fait a eu pour résultat les épouvantables journées de juin. Ce n'est pas eux, ne vous y trompez pas, c'est M. Bonaparte qui écrit comme sous leur dictée :

« La classe ouvrière ne possède rien ; il faut la rendre propriétaire. Elle n'a de richesses que ses bras ; il faut donner à ces bras un emploi utile pour tous. Elle est comme un peuple d'illotes au milieu d'un peuple de Sybarites ; il faut lui donner une place dans la société, et attacher ses intérêts à ceux du sol. En un mot elle est sans organisation et sans liens,

sans droits et sans avenir, il faut lui donner des droits et un avenir, et la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation, la discipline.

« Annuellement, tous les travailleurs ou prolétaires s'assembleront dans les communes pour procéder à l'élection de leur représentant ou prud'homme, à raison d'un prud'homme par dix ouvriers.

« Tout chef de fabrique ou de ferme, tout entrepreneur quelconque, serait obligé par une loi, dès qu'il emploierait plus de dix ouvriers, d'avoir un prud'homme pour les diriger, et de lui donner un salaire double de celui des simples ouvriers.

« Voici maintenant une idée qui doit faire admirer et bénir M. Louis Bonaparte de tous les habitants des campagnes ; il s'agit simplement de confisquer tous les terrains incultes des particuliers et des communes, pour les donner aux ouvriers :

« Il y a, écrit le prince communiste, 9,190,000 hectares de terres incultes, qui appartiennent, soit au gouvernement, soit aux communes, soit à des particuliers. Ces landes, bruyères, communaux, pâtis, ne donnent qu'un revenu extrêmement faible, 8 fr. par hectare. C'est un capital mort qui ne profite à personne. Que les chambres décrètent que toutes ces terres incultes « appartiennent de droit à l'association ouvrière, » sauf à payer annuellement aux propriétaires actuels ce que ceux-ci en retirent aujourd'hui. »

Ce n'est pas tout. Quand l'association ouvrière sera devenue propriétaire à bon marché, que fera-t-elle des terres incultes de sa dotation ? Elle y fondera des colonies agricoles. Avec ses fonds ? Non, puisqu'elle n'a pas d'argent ; mais avec un impôt qu'on paiera pour elle : « D'après nos estimations, écrit M. Bonaparte, ce sacrifice s'élèverait à une somme de trois cents millions.

Eh bien ! si les électeurs de la campagne veulent courir la chance de voir se réaliser, à leur dépens, les rêveries, les spoliations, les iniquités des systèmes communistes, qu'ils jettent dans l'urne électorale le nom de l'auteur de ces brochures, de l'ami de M. Louis Blanc, du disciple de M. Proudhon ; en un mot, de M. Louis Bonaparte !

Des intérêts des partis

EN CE QUI CONCERNE LA QUESTION DE PRÉSIDENT.

1^{er} Les Catholiques.

L'apparition de la République fondée en Février fut saluée par l'adhésion à peu près unanime des chefs de l'Eglise catholique en France. On venait de voir une grande population dans la fièvre du combat, non-seulement s'abstenir de ces profanations qui avaient jadis déshonoré les luttes démocratiques, mais encore se prosterner devant l'image du Dieu crucifié. Il était évident que la révolution n'était pas dirigée contre le catholicisme. Un peuple marque toujours sa voie véritable dans cette première époque de spontanéité qui suit sa victoire, et il n'échappait à celui de Paris que des paroles empreintes du sentiment chrétien. Puis, dans le symbole que

la République naissante venait d'adopter, dans ces trois mots racines de *liberté, égalité et fraternité*, l'Eglise catholique s'empressait de reconnaître les principes de l'Evangile appliqués à l'ordre politique.

Sans doute, les mauvaises passions ont bientôt fait irruption, à la suite des anciens préjugés et des faux systèmes. On a vu, non pas à Paris, la ville révolutionnaire, mais dans les départements, plus arriérés, des excès déplorables. Notre ville de Lyon en a été l'un des principaux théâtres. C'est là que des intérêts égarés se sont rués contre les établissements de la charité évangélique, et que le pauvre, dans sa rage aveugle, a incendié les asiles ouverts à ses enfants. Pendant que le véritable esprit de la démocratie s'éclairait au flambeau du spiritualisme chrétien, le vieil esprit de 1793, ravivé dans le socialisme athée, prêchait la persécution contre les croyances. Mais dans tout cela, il n'y a eu à voir que des accidents. Les bases de l'édifice social, la religion, qui en est le premier, ont, dans un temps où tout pouvoir était anéanti, résisté aux démolisseurs, par la seule force de l'opinion publique. L'émeute furieuse s'est arrêtée, saisie de respect, à la porte des sanctuaires. Nous nous souvenons qu'après les journées de juillet de 1830, les prêtres catholiques furent contraints, pendant un certain temps, de cacher l'habit qui est l'insigne public de leur mission. Non-seulement le même fait ne s'est pas reproduit en 1848, mais nous n'avons pas appris qu'aucun ecclésiastique ait été insulté à cause de son caractère.

Voilà pour le peuple. Quant au gouvernement, on citera quelques actes isolés de ses agents ; peut-être un ou deux qui émanent des ministres, et dans lesquels on retrouvera cet esprit étroit et mesquin d'empiètement sur l'autorité spirituelle, qui, au surplus, n'était qu'une tradition de la monarchie. Mais dans l'ensemble des faits gouvernementaux, on ne peut voir qu'un esprit de véritable libéralisme envers les églises chrétiennes, que des intentions bienveillantes pour elles, que la crainte de toucher à leurs droits, à leur discipline, à leurs usages. Cet esprit s'est surtout manifesté, depuis que le gouvernement a pris de la consistance par la répression des désordres de rues, et que l'influence de l'Assemblée nationale lui a donné de la force. Dès les premiers jours de la République, le parti démocratique catholique est entré en partage de l'autorité dans la personne des Cormenin et des Buchez, il a fait respecter ses idées, il a imposé aux intolérants. Ce parti a encore des représentants dans le ministère et dans les hautes fonctions de l'Etat ; il dispose de voix très-nombreuses à l'Assemblée nationale. C'est grâce à lui que le catholicisme est entré de plein pied dans la République, et que la République l'a accueilli en allié, en sorte que la République française pourrait, à meilleur titre que la vieille monarchie, se dire *très chrétienne et fille aînée de l'Eglise*.

Nous demanderons maintenant si la reconnaissance n'est point une vertu chrétienne, et s'il est bon qu'en échange de ces bons procédés, les hommes religieux n'aient pour la République que des dédains et des votes hostiles. Il est pour-

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

AVENTURES ROMANESQUES

DE
DON JUAN DE WATTEVILLE,
ROMAN EN 3 VOLUMES.

2^e partie.

XXI. — Le conseil. — Suite. *

— A minuit.
— Réveille Pedro : donne-lui quelques douros pour se procurer un costume convenable.
— Un pourpoint de velours ? — des dentelles ? — des galons ?
— Oui. Mais toute cette défroque doit être usée, frippée, en loques, les galons déteints et les dentelles en dents de scies, comme il convient à un coureur de tripots et à un joueur ruiné.
— Je vous comprends, et le drôle est taillé pour l'emploi que vous lui destinez.
— Va donc, et qu'avant une heure Pedro soit sur la route de Madrid, avec mes perles et mes pierreries cousues dans le pan de sa souquenille.
Pendant que Paquito exécutait mes ordres, je me roulai dans mon manteau, et j'essayai de sommeiller. Mais le repos me fuyait, et si mes yeux étaient fermés, ma pensée, ouverte à tous les rêves, à tous les projets, voyageait dans l'espace et dans l'avenir.
Je traçais l'itinéraire de notre périlleux voyage ; je marquais les étapes dans mon esprit, et lorsque Paquito revint m'annoncer le départ de Pedro et l'exécution de mes ordres,

j'avais tout préparé, et je n'eus qu'à lui en faire part.

Non loin du lieu où nous étions arrêtés, un bucheron de nos amis avait sa cabane, — isolée et perdue au milieu du bois.

— C'est là, dis-je à mon lieutenant, qu'il faut aller d'abord. Nous lui confierons nos blessés, qui ne feraient qu'entraver et retarder notre marche.

— Ils y seront bien soignés, du reste, capitaine. Le vieux Peblo est depuis longtemps de nos amis, et d'ailleurs, son fils est engagé dans notre bande... comme vous savez.

— Aussi n'ai-je aucune crainte, et avec quelques mara-védés que nous lui donnerons pour sa peine et sa dépense, sa cabane sera un excellent hôpital pour nos braves compagnons.

— En route donc, et Dieu nous garde. Debout, camarades, le soleil va se lever, et il ne doit pas nous retrouver ici.

En quelques minutes, le camp fut levé, les chevaux harnachés, les litières suspendues et nos hommes prêts à suivre la route que nous leur indiquions.

— Paquito, vous suivrez avec le convoi des blessés le chemin creux de la vallée... moi, avec trois éclaireurs, je battrai les buissons et les bois d'alentour, et, à la première alerte, un coup de mon cornet vous avertira. Vous vous jeterez dans le fourré à gauche de la route, et qui la longe jusqu'à la cabane du vieux Peblo.

— C'est entendu, capitaine. Merci Dieu, voilà donc revenue cette belle vie de bandits que nous avons menée si longtemps ensemble. Vous n'aurez pas à vous en repentir, capitaine, je vous le jure.

— Nous le jurons ! répétèrent les Catalans.

Et nous partîmes.

Confiants dans la présence et surtout dans la parole du chef qu'ils avaient retrouvé, nos Catalans se mirent en marche, sans soucis et sans inquiétude aucune du succès de leur périlleuse entreprise.

Je les avais habitués à cette confiance aveugle qui est le

premier gage de la victoire, comme elle est une des premières qualités de l'homme de guerre, — qu'il commande une armée ou qu'il soit un chef de partisans.

Je ne partageais pas cette insouciance, et si rien sur mon visage ne trahissait les angoisses de mon âme, mes préoccupations n'en étaient pas moins vives.

En effet, — il ne suffisait pas d'avoir échappé au guet-apens du palais de Villafior, d'avoir préparé quelques ressources par la vente encore incertaine de nos pierreries et d'être presque certain d'un gîte sûr pour la nuit.

Et le lendemain ? — Et les jours suivants ?

J'allais ainsi, laissant à mes trois compagnons le soin d'explorer la route, et je cherchais quelque issue à cette impasse dans laquelle la bande des montagnans noirs se trouvait engagée par ma faute.

Ninetta, si dévouée et parfois de si bon conseil, me faisait défaut, et le vide qu'elle faisait en cette occasion décisive me rendait encore plus cruel le remords de sa perte.

Que vous dirai-je ?

L'histoire de tous les projets plus ou moins fantastiques qui me passèrent par la tête vous amuserait peu. Qu'il vous suffise de savoir qu'après de longues réflexions, je m'arrêtai définitivement au parti suivant.

La vente de mes bijoux ne pouvait être que d'un secours fort mince. Après avoir dépensé le dernier dourou provenant de la vente des pierreries, je n'aurais pas fourni d'armes et de munitions le quart de ma troupe.

Il fallait donc songer à d'autres ressources.

La mer s'offrait à moi comme une mine inexplorée encore. Je la choisis pour théâtre de mes nouveaux exploits, — de ma nouvelle vie.

Et cette vie, — c'était la vie de contrebandier !

Je savais sur les côtes de Catalogne une crique déserte et bordée d'une falaise presque inaccessible. Quelques cabanes de pêcheurs étaient accrochées comme des nids aux anfractuosités des rochers. Leurs habitants nous étaient dévoués.

* Voir les nos des 3, 4, 5, 6, 7, 10 11, 14, 18, 21, 25 novembre, 1^{er}, 3, 6 et 8 décembre.

tant vrai que cette unanimité du parti catholique a disparu à proportion même de la protection qu'il a reçue, et que les chefs du gouvernement qui ont sauvé en juin, avec tant de dévouement, toutes les bases sociales, y compris la religion, que ces hommes, disons-nous, sont abandonnés par un trop grand nombre à la calomnie qui les déchire. Si c'est à cause de l'homme, c'est ingratitude. Si c'est à cause du système politique, c'est encore pis. On met alors la religion au service du royalisme, et c'est un grand malheur pour la religion; c'est lier l'immuable à une cause transitoire et périssable, disons mieux, à une cause perdue. Laissons tomber les choses passagères et humaines qui ont fait leur temps et que Dieu condamne; n'attachons pas la religion, qui ne vieillit ni ne meurt, au cadavre des monarchies. En 1790, du moins, la faute fut réciproque, et dans le divorce de la démocratie et de la religion, on ne saurait dire que le premier commença la lutte et lança l'anathème. D'ailleurs, l'ordre ecclésiastique était tellement enchevêtré dans l'ordre politique de la féodalité et de l'arbitraire monarchique, qu'il était impossible de porter la coignée dans cet arbre verrouillé sans toucher à l'autel en même temps qu'au trône. Mais 1848 n'offre rien de semblable, rien d'inconciliable dans la position réciproque de l'église catholique et du gouvernement républicain; il n'y a plus que des préjugés qui tombent, et de vieux souvenirs d'antagonisme dont les hommes sincères des deux côtés s'efforcent d'effacer les traditions.

Mais on demande des garanties! Le général Cavaignac n'a point fait de déclaration de principes, on ne sait pas ce qu'il pense de la liberté d'enseignement; l'Univers l'a sommé de s'expliquer et il n'en a rien fait. Misérables prétextes! D'abord le général Cavaignac ne s'est jamais posé en candidat, ce sont les services qu'il a rendus, c'est la place qu'il occupe qui l'ont fait tel. Sa circulaire, dit-on, est une adresse aux électeurs. Eh bien! précisément dans cette pièce le général fait la seule promesse qu'on puisse exiger d'un candidat à la présidence de la République. Cette promesse, c'est l'exécution stricte de la Constitution, c'est le respect de la majorité. Le président représentera la France, et fera exécuter les lois. Nous ne sachons pas qu'il ait jamais à voter le moindre article de loi ou bien qu'il ait à exercer son initiative parlementaire autrement que par des ministres gouvernant dans l'esprit de la majorité. Il est donc absurde de lui demander des engagements sur des points qui ne dépendent que de l'action législative. Il est évident que, sur ces questions spéciales, le président n'a point d'engagement à prendre, parce qu'il n'a qu'à recevoir les impressions et même les ordres de la majorité.

— Nous nous arrêtons ici; car, au moment où nous écrivons, voici que le Gouvernement vient de donner au catholicisme le gage le plus éclatant d'une haute protection. La première intervention de la République française hors de ses frontières va s'exercer pour la liberté du chef de l'Eglise; c'est grâce à nous que son autorité qui importe au monde, sera rétablie dans le centre catholique, pendant que la personne du saint pontife trouvera en France un asile plus respecté, plus libre, plus hospitalier que sur aucun autre point du globe. Souvenons-nous maintenant de la première république détrônant le pape ou de la captivité de Fontainebleau pendant l'ère impériale, et jugeons de la différence des temps! Comment! lorsque l'esprit démocratique a si complètement dépouillé ses vieux préjugés, faut-il que les hommes qui se disent religieux conservent leurs rancunes? Faut-il que sacrifiant même à ces rancunes les intérêts de la religion, ils amoindrisent l'action de la France, quand elle a une fin tout à la fois si chrétienne et si civilisatrice? J. R. M.

Nouvelles du pape.

Hier, est arrivé de Paris, à minuit, M. le commandant Jarras, aide-camp de M. le président du conseil. M. Jarras, descendu de voiture à midi, s'est embarqué à bord de l'Averne, après avoir eu une conversation avec M. le ministre de l'instruction publique qui est toujours ici.

Souvent ils nous avaient prêtés main forte, et quelques-uns d'entre eux nous avaient suivis.

Cette critique s'appelait la baie aux Mouettes.

Le hameau, San-Juan del Mare.

Je résolus d'y arriver le plus tôt possible, et d'y donner rendez-vous aux débris épars de mes bandes.

Une fois réunis, j'irais à Barcelonne, à Figuière ou dans quelque autre port de la Catalogne, — avec le produit de la négociation de Pedro et de Manassés, j'y frèterais une galère et, en rassemblant quelques pêcheurs et marins, je commencerais la course sur les côtes de France et d'Espagne.

Après avoir étudié scrupuleusement toutes les faces de mon projet, énuméré les chances, prévu les obstacles, distribué les rôles, tout préparé enfin pour sa réussite, je me sentis plus léger et je partageai avec mes compagnons le service d'éclairer que jusqu'alors ils avaient seuls rempli avec exactitude.

Avant, cependant, de vous raconter les incidents qui signalèrent notre voyage de la clairière à la cabane du vieux Pèblo, je dois vous avouer que Paquito avait donné à Pedro des instructions secrètes, relatives à la vente des diamants et tout-à-fait contraires aux ordres que je lui avais communiqués.

Il vous souvient que j'avais ordonné de faire vendre à Manassés les bijoux échappés au naufrage de ma fortune, et que j'avais ajouté que le juif serait ainsi en possession de toute ma détroque de gentilhomme, puisque déjà je lui avais vendu précédemment une grande quantité de pierres et d'orfèvreries.

Paquito profita de cette confiance, et il recommanda à Pedro non-seulement de tirer de Manassés tout l'argent qu'il pourrait lui extorquer, mais encore de lui reprendre tout ce qu'il tenait de moi.

Si vous voulez m'écouter, vous saurez comment Pedro s'acquitta de sa commission et, à mon grand regret, — car c'était là une œuvre de manant et non de gentilhomme, — me remit en possession, non-seulement de toute ma garde-

L'Averne a fait route pour Gaète, cette circonstance donne encore plus de poids à l'opinion des personnes qui pensent que le Saint-Père ne peut pas tarder de venir à Marseille.

La fuite du pape n'a pas été, comme on pourrait le supposer, sans entrave et sans danger. Il paraît que le Saint-Père fut poursuivi par des troupes à sa sortie de Rome, et ne parvint que difficilement à la frontière du royaume de Naples, où il fut recueilli et protégé par des troupes napolitaines, qui eurent à ce sujet un engagement sérieux avec les soldats romains.

La Colonne journal de Boulogne, publie l'article suivant :

L'AVENIR INCERTAIN.

Promesses

DE LOUIS BONAPARTE, tirées de sa circulaire.

Mon nom se présente à vous comme symbole d'ordre et de sûreté.

Je n'ai rien fait pour mon pays.

Je ne suis pas un ambitieux qui rêve tantôt l'empire, tantôt la guerre.

(Les tentatives de Strasbourg et de Boulogne sont là pour prouver le contraire.)

Si je suis nommé président, je ne reculerais devant aucun danger: je défendrai la société si audacieusement attaquée; j'affirmerai une République sage, honnête, grande et forte.

Je laisserai, au bout de quatre ans, le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel, accompli.

Je m'inclinerai devant la volonté du peuple pour protéger efficacement la religion, la famille, la propriété.

J'admettrai toutes les économies, afin de diminuer les impôts; j'encouragerai les entreprises commerciales et agricoles, en France et en Algérie; j'instituerai des établissements de prévoyance, etc., etc.

Je restreindrai le nombre des emplois.

La paix est le plus cher de mes desirs.

Il faut alléger et non aggraver le fardeau de la conscription.

La République doit être généreuse; je ferai cesser les proscriptions, quand la patrie pourra le faire sans danger.

Je conviendrai à l'œuvre, sans distinction de parti, les hommes que recommandent

LE PRÉSENT CERTAIN.

Actes

DU GÉNÉRAL CAVAIGNAC, tirés de sa conduite politique.

Le général Cavaignac a maintenu l'ordre et rétabli la sécurité par ses actes.

Cavaignac a exposé cent fois sa vie pour son pays.

Cavaignac veut fonder la République en évitant la guerre et en maintenant la paix.

(Ses bons rapports avec les nations voisines sont là pour prouver la vérité de cette assertion.)

Cavaignac, depuis juin, n'a reculé devant aucun danger pour défendre la société audacieusement attaquée; et son énergie et ses talents ont contribué à affermir une République sage, honnête, grande et forte.

Depuis l'insurrection de juin, Cavaignac a affirmé le pouvoir, a laissé intacte la liberté, et a accompli un progrès réel.

Cavaignac s'est toujours incliné devant la majorité de l'Assemblée nationale, exprimant la volonté du peuple; et jusqu'alors il a protégé très efficacement la religion, la famille, la propriété. (Témoin sa conduite envers le Pape, etc., etc.)

Le général Cavaignac et ses ministres ont proposé à l'Assemblée nationale toutes les économies possibles; ils ont encouragé les entreprises commerciales, en faisant voter des fonds pour les associations d'ouvriers et les entreprises agricoles, en fondant des écoles spéciales et en établissant, en Algérie, des colonies françaises, etc., etc.

Cavaignac a aboli le cumul et diminué le nombre des emplois.

Cavaignac a prouvé que la paix était le plus cher de ses desirs.

Cavaignac et Lamoricière réunissent leurs efforts dans ce but. (Ces citoyens ont formé le projet de faire une économie de 200 millions sur l'armée.)

La République et Cavaignac se sont montrés généreux en faisant cesser, non sans danger, la proscription qui pesait sur la famille de Napoléon en général, et sur Louis Bonaparte en particulier.

Cavaignac a déjà convié à l'œuvre les hommes que lui recommandait l'opinion pu-

blique; il a admis dans son conseil MM. Dufaure, Vivien, Freslon, pour se conformer à la volonté de la majorité de l'Assemblée nationale.

Il y a un moyen infailible de faire le bien, c'est de le vouloir.

Nous pourrions prolonger nos comparaisons, mais nous nous arrêtons, persuadés que nous sommes que nos lecteurs savent tous qu'en élection ils doivent moins considérer les belles promesses des candidats que leurs actes et leurs antécédents. Nous n'en disons pas davantage; les hommes éclairés et de bonne foi sont déjà fixés à cet égard. Quant aux autres, nous n'avons pas la prétention de les convertir.

On lit dans le Moniteur :

« Je vous ai indiqué, par ma circulaire du 2 novembre, la part loyale et réservée que l'administration devait prendre à l'élection du président de la République. Les rapports que vous m'avez adressés, les renseignements que j'ai recueillis, me prouvent que mes instructions ont été comprises et fidèlement observées. Dans cette lutte, si vivement engagée et où se débattent de si grands intérêts, je n'ai pas appris qu'aucun administrateur, égaré par son zèle, ait mis en usage les moyens d'intimidation qui pouvaient être en son pouvoir, ou se soit efforcé de tenter les électeurs par de coupables promesses. Quel que soit le résultat du scrutin, au milieu du conflit ardent et inévitable des partis, l'administration, j'en ai la ferme confiance, sans avoir fait preuve d'une indifférence qui serait criminelle, tout en s'efforçant, au contraire, d'éclairer tous les esprits et de déjouer les manœuvres qui auraient pour but de voiler la lumière, sera restée digne et irréprochable.

« Cependant, votre tâche n'est pas encore accomplie. C'est sur le jour même de l'élection que j'appelle plus spécialement votre attention et votre surveillance. C'est à ce moment que vous devrez faire tous vos efforts pour assurer ce que nous avons recherché avant toute chose, la liberté dans l'émission du suffrage, la vérité, la sincérité de l'élection.

« Vous vous rappelez que des faits regrettables signalèrent, dans certaines localités, les élections générales du mois d'avril dernier, et présentèrent un contraste affligeant avec le caractère imposant et calme qu'elles eurent sur presque tous les points de la France. En quelques lieux, on ne craignit pas d'abuser de l'ignorance ou de la crédulité par des substitutions de bulletins. En d'autres endroits, des votes furent arrachés par la violence, et une minorité égarée osa profaner l'urne électoriale.

« Il ne serait pas impossible que, sinon la perversité de quelques esprits, du moins la vivacité des passions politiques, l'espèce d'enivrement qu'excite l'usage encore nouveau du suffrage universel, ne produisissent des tentatives semblables de fraude ou de désordre. Je n'ai pas besoin de vous dire combien vous devez tenir à les éviter, et quelle importance j'attache à ce qu'elles soient promptement et énergiquement réprimées.

« Ce ne seraient, je le sais bien, que les efforts isolés d'un petit nombre d'insensés, et ces désordres ne pourraient avoir, en définitive, qu'une influence insignifiante sur le résultat du scrutin; mais, au point de vue moral, l'élection du président doit être pure de faits qui inquiéteraient justement les amis de l'ordre, les partisans d'une république honnête et modérée.

« Je vous invite donc, monsieur le préfet, à donner les instructions les plus précises aux présidents des collèges électoraux, aux commandants des gardes nationales, aux officiers et brigadiers de gendarmerie, afin qu'ils vous prêtent un concours actif pour assurer l'indépendance et la sécurité du vote pendant les jours de l'élection. Mettez sous leur protection tout électeur dont on voudrait surprendre la bonne

Sa politique sera l'inconnu. Le connu ne valant rien, il est évident, de par la logique, que l'inconnu doit être excellent.

Il promet donc de l'inconnu, et beaucoup....

Si Napoléon a été constable, Jean de Bavière jouit à Lyon du titre de commissaire des chiens.

Voilà pour l'ordre intérieur.

Quant à l'extérieur, il a sur Louis Bonaparte l'avantage d'éloigner la guerre étrangère, car il est décoré d'une multitude d'ordres de toutes les puissances.

Jean de Bavière est destiné à rallier tous les partis, son nom n'ayant jamais été compromis dans les luttes de tribunes ou de la presse. Il tient même à faire constater qu'il ne s'est battu que deux fois avec les gendarmes, aux Brotteaux et sur le quai Saint-Antoine. Ce sont là ses expéditions de Boulogne et de Strasbourg. Comme le prince, il a échoué, et a été mis au violon; mais, étant sans armes, il n'a pu l'imprimer en faisant feu sur le gendarme qui l'empoignait.

Jean de Bavière n'a pas d'ambition, — il hait la corruption, cependant il reconnaît les services rendus, et si les partisans du prince promettent des pots de vin, il donnera à ses amis des peaux de chien.

Enfin, Jean de Bavière promet de la manière la plus solennelle la liberté d'enseignement, et déclare qu'il en profitera le tout premier, pour aller apprendre à lire dans le livre de la Constitution.

N. B. — On nous assure qu'en avril, Jean de Bavière a eu un très grand nombre de voix; — mais la police a fait disparaître les bulletins, et a organisé contre lui la conspiration du silence. (Communiqué)

Un comité napoléonien vient de faire insérer son programme dans le Président.

Nous y remarquons cette phrase incroyable :

« L'empereur Napoléon fut le gardien de toutes nos libertés. »

Si par là le comité a voulu dire qu'il les mit sous clef — il ne s'est pas trompé.

robe, — mais encore d'une somme assez ronde que je dus considérer comme un emprunt remboursable au juif Manassés en des temps plus heureux.

(La suite à un prochain numéro.)

FRONDES.

Le candidat des neutres.

Une nouvelle candidature vient de se produire, dit-on, à Lyon. Elle est encore un mystère et un secret pour beaucoup, mais les renseignements qui nous parviennent ne nous permettent guère de douter.

Jean de Bavière se met sur les rangs.

Nous avons sous les yeux un manifeste qu'on dit être de lui, et dans lequel nous retrouvons tout ce qui constitue un manifeste bien fait : — des promesses et des phrases.

Qu'on nous permette de l'analyser.

Jean de Bavière jouit, à Lyon, d'une réputation européenne, comme Louis Bonaparte....

Il se pose en homme d'ordre, zélé défenseur de la famille et de la propriété, comme Louis Bonaparte....

Il n'a jamais fait partie de la coterie du National, pas plus que le prince Louis.

Comme le prince Louis, il estropie la langue française, et si le prince Louis prononce réplique, Jean de Bavière a toujours prononcé rébiblique.

Il jouit d'une popularité incontestée, et qu'il doit à lui-même et non à son oncle, — par la raison toute simple qu'il n'en a jamais eu.

Il croit pouvoir affirmer que ce nom est pur de tout antécédent politique, et qu'il n'est pas usé, comme la redingote grise et le petit chapeau.

Né de parents célèbres, mais obscurs, il méprise les calomniateurs qui lui reprochent de manquer de capacité. Il prétend que voilà trop long-temps que la France est gouvernée par des gens d'esprit, et que le tour des bêtes est venu.

à la liberté duquel on voudrait attenter; confiez à leur
comme un dépôt sacré, l'urne dans laquelle les bulle-
seront reçus; faites en sorte, enfin, que rien ne puisse
troubler l'ordre et le calme pendant le dépouillement des
cotes, que la loyauté et la régularité de toutes les opérations
soient pour les citoyens un imposant motif d'en respecter le
résultat.

« L'Assemblée nationale, en vérifiant les pouvoirs du pré-
sident de la République, ne manquerait pas de signaler tou-
tes les opérations qui se seraient accomplies par l'effet d'une
surprise ou au milieu du désordre, et la justice punirait se-
lon les rigueurs des lois les auteurs de ces coupables excès.

« La confiance que j'ai dans le bon sens et le patriotisme
de mes concitoyens m'assure que ces atteintes matérielles,
portées à la liberté des électeurs, ne pourraient être qu'une
exception; je voudrais que cette exception ne se produisît
même pas, et j'ai dû vous recommander de vous appliquer
résolument à la prévenir et à l'empêcher; que l'élection soit
dégagee de toute contrainte morale ou matérielle; qu'elle soit
libre et pure; que le choix du président soit incontestable-
ment le produit d'une opinion réfléchie et indépendante; cela
importe à la dignité du pouvoir, à l'honneur de notre pays
et à l'affermissement de nos institutions républicaines.

« Agréez, etc. Signé : DUFREY. »

Assemblée Nationale.

Suite et fin de la séance du 5 décembre.

La fin de la séance est prise par des scrutins pour la nomi-
nation des secrétaires.
Ils sont annulés faute d'un nombre suffisant de votants.

COURRIER DU MATIN.

Correspondance particulière de LA LIBERTÉ.

Séance du 6 décembre. — Présidence du citoyen LACROSSE.

La séance est ouverte à deux heures un quart, et les con-
grès sont accordés aux citoyens Aubry, Bouzique et Arnaud.
Le cit. capitaine du génie Rolland, nommé représentant
par le département de la Moselle, est admis.

L'Assemblée reprend la discussion du budget rectifié de
1848.

Sur la proposition du comité des finances, l'Assemblée vote
le chiffre du traitement du secrétaire-général des affaires
étrangères, à 15,000 fr. au lieu de 20,000 fr.

L'Assemblée règle ensuite, sur la proposition du citoyen
Bineau, les diverses époques, auxquelles prendront cours, à
raison des distances, les nouvelles fixations de traitements
des membres et agents de la République à l'étranger.

On passe au ministère de l'instruction publique : le traite-
ment du directeur des cultes est réduit de 18,000 à 15,000 fr.
Ministère de l'intérieur : Le citoyen Legeard de la Dyras
propose de réduire à 12,000 fr. le traitement du secrétaire-
général (au lieu de 15,000 fr.).

Le cit. Dufreay étant absent, la question est réservée.

Ministère de l'agriculture et du commerce : Le chapitre
ajourné est voté sans amendement.

Ministère des travaux publics : Le cit. Legeard de la Dyras
propose, et la chambre adopte, une réduction de 5,000 fr. sur
le traitement du secrétaire-général.

Le cit. ministre des travaux publics demande par contre,
sur le chiffre total du personnel, une augmentation de 5,000
fr. qui est adoptée.

Le citoyen ministre de l'intérieur a la parole pour une
communication du gouvernement. Il annonce qu'il retire
le projet présenté le 19 septembre dernier, sur les récom-
penses nationales. (Mouvement.)

Le cit. LAROCHE-JACQUELIN : Je remercie M. le ministre
de l'intérieur d'avoir compris le sentiment de l'Assemblée à
l'égard de ce projet. Je demande cependant que les pièces
relatives à cette affaire soient déposées aux archives de la
chambre (oui ! non !); M. le ministre ne les connaissait pas.
(Bruit.) Ceux qui font du bruit ne se font pas honneur en
m'interrompant.

Le cit. président : Le ministre a usé de son droit en
relevant le projet; ce projet étant relevé, il n'y a plus à s'en
occuper.

L'Assemblée reprend la discussion du budget de 1848.

On proclame le résultat du scrutin pour le remplacement
de six vice-présidents et deux secrétaires. En voici le ré-
sultat :

Votants,	543
MM. Bedeau a obtenu	450
Lacrosse,	449
Bixio,	448
Havin,	394
Goudchaux,	359
Corbon,	350

Le citoyen Malleville a obtenu 199 suffrages. (On rit.)

Les citoyens Langlet (Em.) et Laussedat sont nommés se-
crétaires par 507 et 288 voix.

La discussion est reprise et continue sur le budget de la
Légion d'Honneur.

Il est quatre heures la séance continue.

PARIS, 6 décembre 1848.

Correspondances particulières de LA LIBERTÉ.

— On annonce comme positif le rappel du consul de
France à Civita-Vecchia. Il sera, dit-on, remplacé dans ce
poste par M. Albert Cler, récemment nommé consul à
Port-Maurice, Etats sardes.

— L'Académie de médecine vient, à propos du projet de

loi présenté par M. le ministre de l'intérieur sur l'assistance
publique, d'adresser à l'Assemblée nationale un mémoire
dans lequel se trouvent traitées toutes les questions qui se
rapportent à l'hygiène des classes pauvres.

— On termine, en ce moment, à l'aile droite des Tuile-
ries, les travaux nécessaires pour l'installation du président
de la République.

— L'Assemblée nationale assistera dimanche prochain à
une messe du St-Esprit, qui sera célébrée dans l'église de la
Madeleine, pour attirer les bénédictions du ciel sur les élec-
tions présidentielles.

— Il paraît certain que la célèbre cantatrice suédoise,
Mlle Jenny Lynd, doit prochainement épouser un artiste
du théâtre de la Reine à Londres.

— Nous apprenons que plusieurs porteurs d'anciens bons
du Trésor, qui se sont présentés ces jours derniers pour
faire opérer leur conversion en 3 0/0, ont reçu un refus
net sans qu'on ait daigné en donner aucun motif.

— On annonce que tous les forçats employés dans les di-
vers ports de la République française seront transportés
dans nos possessions coloniales. Cette mesure sera, dit-on,
mise à exécution dans la première quinzaine de mars 1849.

— M. Freslon, ministre de l'instruction publique et des
cultes, qui était parti pour Marseille afin de recevoir le
pape à son débarquement, est attendu aujourd'hui à Paris.
Une dépêche télégraphique l'a engagé à revenir au plus vite,
dès qu'on a su que le pape ne viendrait pas en France.

— On dit que M. E. Arago, directeur de l'administra-
tion des postes, a reçu plus de 1,000 demandes de place à
l'occasion de la réorganisation du service, à laquelle doit
donner lieu la réforme postale à partir du premier janvier
prochain.

— Une lettre d'Amboise, du premier décembre, annonce
qu'Abd-el-Kader et toute sa déira sont plongés dans la cou-
leur. Un enfant de la déira est mort il y a dix jours, et un
autre fils du frère aîné d'Abd-el-Kader a succombé le trente
novembre. Abd-el-Kader s'est renfermé dans la plus pro-
fonde solitude, et ne recevra personne pendant plusieurs
semaines.

— On s'occupe beaucoup dans le monde légitimiste d'une
lettre de M. Ch. de Fitz-James qui engage, par les raisons les
plus loyales et les plus patriotiques à la fois, tous ses corréli-
gionnaires politiques à voter pour M. le général Cavaignac.

— Des cris de Vive l'Empereur ! ont été proférés hier sur
la place Vendôme, où l'on provoque des rassemblements
qui, par bonheur, n'ont pas l'importance que leur donnent
certains journaux.

— M. Louis Blanc écrit aux journaux rouges pour se
disculper, lui aussi bien que M. Albert, de la fâcheuse pensée
d'avoir fait battre le rappel le 16 avril. C'est M. Ledru-
Rollin, ajoute M. Louis Blanc, qui a donné cet ordre, et il
m'en a témoigné le plus vif regret.

— Les compagnons de tous les devoirs écrivent à la Répu-
blique qu'ils voteront pour M. Ledru-Rollin.

— Nous avons dit, dans un de nos derniers numéros, que
des trois évêques qui siègent à l'Assemblée nationale, deux
avaient fait connaître, par écrit, leur intention de voter pour
le général Cavaignac. Quelques-uns de nos lecteurs ont douté
par là du troisième, nous pouvons les rassurer. Mgr l'évêque
de Langres ne cache pas ses sympathies, il votera avec
MM. les évêques d'Orléans et de Quimper pour le chef du
pouvoir exécutif. (Ere Nouvelle.)

— Certains journaux, ci-devant royalistes, ne cachent pas
leur préférence pour le prince Louis, pas plus que les motifs
de cette préférence. Pour eux, le prince Louis, c'est au bout
de quelque temps la révolution, la guerre civile; et bientôt
la France harassée, épuisée de forces et de sang, se jettera,
comme jadis, dans les bras du premier venu : chaque ambi-
tieux se flatte d'être ce premier venu. — Les journaux de la
République dite rouge pourraient également faire ce calcul;
ils ne le font pas cependant : d'où vient cela ? Est-ce qu'ils
seraient moins rouges que leurs adversaires ? Est-ce qu'ils se
résigneraient moins facilement à l'idée de voir couler des tor-
rents de sang ?

— Un ami très-connu de M. Thiers déclarait avant-hier
chez M^{me} C. de R., que si le président du 1^{er} mars s'était dé-
taché si inopinément de M. le général Cavaignac pour passer
à M. L. Napoléon, c'est que le général Cavaignac avait eu
vis-à-vis de M. Thiers le même tort qu'il aurait eu vis-à-vis
de MM. Pagnerre, Duclerc et consorts, dans la nuit du 23
juin. Il aurait un jour dormi à son banc, pendant que M.
Thiers était à la tribune.

— On remarquait hier, en notre présence, que si bon nom-
bre de prélats se sont abstenus de recommander dans leurs
circulaires pastorales aucune espèce de candidatures, plu-
sieurs évêques ont cependant désigné le général Cavaignac au
choix des électeurs, tandis qu'aucun d'eux n'a voulu donner
d'apostille à M. L. Napoléon.

— Le Constitutionnel publie ce matin une lettre d'un fa-
bricant de sucre indigène, M. Lequimme, qui déclare qu'il
aurait voté pour M. Cavaignac, s'il n'avait acquis la certitude

que M. Louis Napoléon était beaucoup mieux disposé que
son concurrent en faveur du sucre de betterave. M. Lequim-
me tient cette assurance de la bouche de M. Louis Napoléon
lui-même. M. Louis Bonaparte n'a pas oublié, dit M. Le-
quimme, que notre industrie est l'œuvre de l'empereur.

— M. Crémieux écrit à un journal pour déclarer qu'en
votant pour M. Louis Napoléon, il restera néanmoins le
meilleur républicain de tout le département d'Indre-et-Loire.
M. Crémieux oublie d'expliquer dans sa lettre comment le
24 Février, à midi, il écrivait à M. Dupin pour éreclamer son
concours en faveur de M^{me} la duchesse d'Orléans, qu'il s'a-
gissait de proclamer régente, et comment le soir du même
jour il se laissait proclamer à l'Hôtel-de-Ville membre du gou-
vernement provisoire de la République.

Portefeuille financier.

On a escompté aujourd'hui 202,500 fr. de rente 5 0/0, et
4,500 fr. de rente 3 0/0, et ces chiffres ont produit, au début
du parquet, une hausse assez forte sur les cours de la cote
d'hier. Mais l'approche du cours de 70 fr. sur le 5 0/0 a dé-
terminé des ventes nombreuses d'inscriptions au comptant.
On disait, en outre, qu'une partie du chiffre des escomptes
avait été retirée dans le courant de la bourse, en sorte que les
cours ont éprouvé un mouvement rétrograde très rapide. Les
affaires étaient fort animées.

Les actions des chemins de fer ont reperdu aujourd'hui
une partie de la hausse qu'elles avaient obtenue à la bourse
d'hier.

La rente 3 p. 0/0, fermée hier à 44 60, a ouvert à 45;
elle a varié de 45 à 43 90; elle reste à 44, en baisse de 60 c.

La rente 5 0/0, qui était hier à 68 90, a ouvert à 69 60;
elle a varié de 69 80 à 68 05, elle ferme à 68 05, en baisse
de 85 cent.

EXTERIEUR.

Prusse. — L'espérance qu'on avait conçue de l'ad-
jonction du centre gauche et de la gauche aux membres
déjà réunis à Brandebourg s'est promptement dissipée. Loin
d'y voir la fin prochaine de la lutte engagée entre la cou-
ronne et la majorité de l'Assemblée, on est aujourd'hui amené
à reconnaître que c'est un pas de plus vers l'inconnu, puis-
que l'ancienne majorité va se trouver à Brandebourg où elle
fera au ministère la même guerre qu'elle eût faite à Ber-
lin. Et c'est une impasse dont le ministère ne sortira que
par une dissolution. C'est la prochaine séance qui dénouera
cette question.

Autriche. — Le programme ministériel continue à
être favorablement accueilli. Le centre de la Diète a préparé
de son côté son programme qui se rapproche de celui du
ministère. Tout fait espérer une conciliation même avec les
partis exaltés.

NOUVELLES LOCALES.

Les troubles que nous avons signalés, avant-hier, ont con-
tinué hier à la Croix-Rousse.

Dans l'après-midi, des groupes d'ouvriers ont mis le feu
aux échafaudages dressés pour la construction des murs du
fortin.

Un officier, dit-on, a été insulté, et le commissaire de
police a reçu une pierre au front.

Pour prévenir le renouvellement de ces troubles déplora-
bles, le maire de la Croix-Rousse a fait afficher une procla-
mation par laquelle il annonce aux habitants que, sur sa de-
mande, l'autorisation de suspendre la reconstruction du
fortin a été envoyée à Paris, et que l'on attend une réponse.

Enfin, vers heures, une bande d'ouvriers, précédée de
nombreux gamins et d'un drapeau rouge, est descendue de
la Croix-Rousse sur les Terreaux, en criant : A bas Cava-
gnac ! vive Napoléon !

Le porte-drapeau et quelques-uns des perturbateurs ont
été arrêtés au milieu de la bande soldée de bonapartistes qui
stationne jour et nuit sur les Terreaux, à l'instar de celle de
la place Vendôme.

Nous n'avions pas tort, on le voit, de dire que les com-
munistes avaient passé au prince Louis. Ils espèrent la
guerre civile, et ils prennent le plus court chemin pour y
arriver.

— Ce matin, la bande bonapartiste continue ses exploits
contre les affiches Cavaignac.

A peine apposées, elles sont déchirées ou couvertes par
d'autres portant le nom de Bonaparte.

Quelques-uns de ces singuliers sectaires de la liberté et
de l'égalité ont été arrêtés et mis à la cave.

— L'administration du Jardin-d'Hiver a l'honneur de pré-
venir MM. les abonnés que, le 18 décembre courant, les
cartes d'abonnement seront renouvelées.

Elles seront remises à domicile, en faisant la perception
des abonnements.

Ceux de MM. les abonnés qui, absents de leur domicile,
n'auraient pas reçu leurs cartes d'abonnement, voudront bien
les faire retirer en faisant acquitter le montant de leur abon-

Le général Eugène CAVAIGNAC.

Le général Eugène CAVAIGNAC.

Le général Eugène CAVAIGNAC.

nement.

A dater du 11 courant, aucune carte ancienne ne sera admise.

Tous les moyens sont bons à MM. les napoléoniens pour faire échouer la candidature du général Cavaignac.

Il est aujourd'hui certain que de nombreux émissaires du prince Louis Bonaparte se sont abattus sur Lyon; ils ont enrégimenté de véritables escouades qui fonctionnent, sinon avec habileté, du moins avec une brutalité sans exemple.

Parcourez les groupes qui stationnent sur la place des Terreaux, vers la galerie de l'Argue et ailleurs, vous verrez quels sont les arguments de ces honorables souteneurs de la candidature impériale. Des coups de poing, des voies de fait, voilà les arguments employés contre quiconque se permet de n'être pas de leur avis. Nous engageons la police à faire son devoir, si toutefois elle n'est pas déjà embrigadée au profit de Napoléon et disposée plutôt à empoigner les adversaires de M. Bonaparte. Nous ne parlons pas des contes absurdes que certaines gens gagés viennent répandre chaque soir dans les groupes, comme celui-ci par exemple: le général Cavaignac, en Afrique, après avoir fait déshabiller ses soldats, les faisait enduire de miel et attacher à un poteau pour les faire dévorer, en plein midi, par les mouches. On comprend que de telles fables, acceptées comme parole d'évangile par des imbéciles, suscitent des hourras contre le général Cavaignac. (Censeur).

Hier l'état-major de la 1re brigade de la 1re division de l'armée des Alpes est arrivé à Marseille. M. le général Chadeysse qui doit la commander est attendu aujourd'hui; cette brigade doit être cantonnée dans les environs de Marseille et de Toulon.

Les militaires et marins embarqués sur la flotille qui est encore à l'ancre dans le bassin de la Joliette ont voté hier pour l'élection du président de la République.

Voici le résultat de l'élection:

Louis Napoléon,	1,064
Cavaignac,	914

Les autres ont été réparties entre M. Lamartine et M. Ledru-Rollin.

Nous savions que des racleurs soldés se livraient, dans les groupes, à des voies de fait contre tout citoyen qui ne partageait pas leur enthousiasme intéressé. Nous savions qu'hier, un négociant avait été poursuivi à coups de pierre, dans la rue Mercière, par des fanatiques à gages. Mais ce qu'il nous était réservé de n'apprendre que ce matin, c'est la manière dont le Président raconte ces scènes à l'anglaise, bien digne de son héros.

Voici son article:

Hier, sur la place de la Préfecture, vers les sept heures du soir, un négociant de la place Saint-Nizier s'étant permis des paroles injurieuses sur le compte de Louis Bonaparte, les braves ouvriers qui l'entouraient l'ont repoussé vivement; il s'est enfui au plus vite, et a été poursuivi jusque dans la rue Mercière, aux cris mille fois répétés de: Vive Napoléon! et à bas Cavaignac!

Le comité électoral de la ville de Rive-de-Gier, se composant de chefs d'atelier, commerçants et ouvriers, au nombre de 200, dans sa séance de ce jour, appelé à formuler son vote en faveur de l'un des candidats sérieux à la présidence de la République, s'est prononcé à l'unanimité en faveur du général E. Cavaignac.

Le Courrier de Lyon, à propos d'un banquet qui a eu lieu à Vaise, dit qu'il y avait 306 convives, qui ont adopté Louis Bonaparte pour candidat. Nous croyons être bien informés en disant que l'on avait commandé 200 couverts, et qu'il est venu seulement 153 convives.

S. E. le cardinal Dupont, qui était arrivé à Lyon se rendant à Marseille pour recevoir Sa Sainteté, est reparti pour Bourges.

M. Gauthier de Clombry vient d'être élu membre de l'Académie nationale de médecine, dans la section de chimie et de pharmacie.

Hier matin, à 9 heures 1/2, une femme passant dans la rue de l'Hôpital, à l'angle de la rue Confort, a eu, par l'imprudence du conducteur des voitures de la compagnie des vidanges, le poignet droit fracturé et la poitrine brisée par les roues de la voiture, qui l'ont prise contre le mur. Cette pauvre femme a été de suite transportée à l'hôpital dans un fâcheux état. La police a fait son devoir en cette circonstance.

Correspondance.

Monsieur,

Les impressions diverses qu'éprouve la société lyonnaise quant à la question de la présidence donnent à notre physiologie électorale un aspect assez intéressant pour fixer l'attention de l'observateur.

L'incertitude des uns qui flottent entre Cavaignac et Napoléon; l'ignorance des autres qui redoutent l'avènement de la République; les vues intéressées de ceux-ci qui regardent la monarchie comme un élément de succès pour le commerce, ou comme un moyen de réussite dans la recherche des places lucratives; l'incertitude de ceux-là qui n'osent voter, parce qu'ils ont peur de se compromettre; l'égoïsme général qui domine les différentes catégories de personnes que nous venons d'établir; toutes ces causes réunies offrent à ceux qui regardent ce tableau une scène profondément dramatique d'un côté et quasi bouffonne de l'autre.

Occupons-nous, d'abord, de cette portion de la grande famille lyonnaise qui a pris le titre de conservateurs. Ces messieurs (on ne peut les appeler citoyens) sont d'une incrédulité absolue à l'égard du principe républicain. Les souvenirs de l'ancienne révolution sont pour eux un arsenal de raisonnements contre la République; la révolution de Février est une œuvre impie, une tentative infernale contre l'ordre. Les conservateurs tolèrent le gouvernement représentatif à cause de ses tendances monarchiques; et, cependant, ce sont ces mêmes tendances qui ont mis en fuite et Charles X et Louis-Philippe. Quand ce dernier a eu emporté avec lui les derniers lambeaux du manteau fleurdelisé, la République, qui, depuis plus d'un demi-siècle, guettait son entrée au pouvoir, s'est montrée brusquement, et a terrifié les conservateurs. Car la loi dans sa simplicité sévère effraye toujours des hommes habitués à la mollesse et aux transactions dictées par la faiblesse. Les hommes qui appartiennent à la classe des conservateurs, aiment l'homme, j'en conviens; mais ils redoutent l'équité dans un sens absolu, et voici pourquoi.

Comme ils ont toujours regardé le peuple comme une bête féroce impossible à apprivoiser, ils aiment mieux le voir muselé par un gouvernement oppresseur, que rendu à la liberté par le principe républicain et les lois qui en découlent. Là est leur erreur et leur faute. Le peuple, sans doute, n'a pas l'esprit cultivé, ni les mœurs adoucies par l'éducation; mais le peuple a une âme et un cœur. Il s'agit uniquement de lui donner, sur une échelle plus grande, et l'éducation et l'instruction, la chose est possible: elle a été commencée: viennent les lois organiques, le peuple participera assez au bienfait de l'éducation et de l'instruction pour comprendre mieux l'ordre et le travail. Arrivé à ce degré d'intelligence, il obéira à la loi qui le protégera contre l'exploitation des habiles.

Les conservateurs ne comprennent pas le peuple de cette manière, et comme ils ne voient en lui qu'une matière propre à l'insurrection et incapable de profiter d'un bon gouvernement, ils voudraient continuer à l'éloigner des affaires politiques. Aussi, maudissent-ils le suffrage universel né de la liberté de la presse. Mais, quoique venu plus tard, le vote universel durera autant que l'élément républicain, c'est-à-dire autant que la loi qui va bientôt nous gouverner.

Nos conservateurs n'ont point de foi à la viabilité de la République; ils y croiront plus tard, quand elle aussi donnera l'ordre, la paix et l'équité, mieux certainement que toutes les formes de pouvoir qui l'ont précédée.

En attendant la conversion des incrédules politiques à l'évangile de la loi pour tous, la République va marcher et fonctionner enfin après un demi-siècle et plus d'épreuves.

Je me réserve, monsieur le rédacteur, si toutefois vous insérez cette nouvelle lettre, à considérer dans une autre les autres observations des conservateurs et des légitimistes actuels.

Je suis très-fraternellement votre dévoué,

Jérôme CALVAT.

Lyon, 50 novembre 1840.

Bourse de Paris du 6 décembre 1848.

Cinq pour cent, 68 63.—Dito fin courant, 67 90.—Trois pour cent, 44.—Dito fin courant, 43 90.—Quatre pour cent, 43 90.—Actions de la banque, 1430.	Quatre canaux, » » Rentes de Naples, » » Dette active d'Espagne, » Emprunt romain, 57 » Oblig. piémontaise, 825 »
--	---

CHEMINS DE FER.

Paris à Orléans. 645 »	Orléans-Vierzon . . . 220 »
Paris à Rouen. 360 »	Montereau à Troyes. » »
Rouen au Havre. » »	Nord. 347 50
Paris à Strasbourg. . . 327 50	Amiens-Boulogne. . . »
Paris à Lyon. » »	Tours à Nantes. . . . 311 25
Avignon à Marseille. 175 »	Dieppe. » »
Versailles, rive droite. 105 »	Bordeaux à Cette. . . »
Id. rive gauche. 105 »	Lyon à Avignon. . . »
Bâle à Strasbourg. . . 80 »	Centre. » »
Saint-Germain. » »	Paris à Sceaux. . . . »
Orléans-Bordeaux. . . 365 »	Sceaux. » »

CONDITION DES SOIES.—Vendredi 8 déc. 1848.—Nombre de ballots entrés à la Condition, 84.—Ouvrées, 65.—Grèges, 19.—Dernier numéro, 538.

Spectacles du 8 décembre 1848.

Grand-Théâtre.—La Favorite.
Théâtre des Célestins.—Latude ou 53 ans de captivité.—La Meunière de Marly.

Le Directeur-Gérant, JACQUOTTE.

Les Insertions et les Avis se reçoivent à Lyon, rue Centrale (angle de la rue Grenette).

INSERTIONS ET AVIS.

Le prix des Insertions et des Avis est fixé à 15 c. par ligne, qui se paie, comme d'usage, à l'avance.

EN VENTE

Galerie de l'Hôtel-Dieu, n° 25, Et chez tous les Libraires de Lyon.

LES MASQUES ANARCHISTES

ET LA PRÉSIDENT.

Satire au peuple français.

A vendre de suite,

A ENLEVER OU A RESTER SUR PLACE, UN CABINET LITTÉRAIRE

composé d'environ

4,000 volumes in-12 et in-8, ROMANS CHOISIS.

S'adresser au bureau du journal.

SPECIALITÉS DE SIROPS COMPOSÉS.

Pharmacie du Nègre, rue Dubois, n° 5.

F. ABBAT, PHARMACIEN.

Sirop de salsepareille concentré.
— de Larrey, avec et sans addition.
— dépuratif anti-dartreux.
— d'escargots et pâte.
— anti-scrofuleux.

Se vendent par bouteilles, 1/2 et 1/4.
Injection anti-gonorrhéique, 5 f. le flacon.

AVIS. Une JEUNE DAME appartenant à une famille honorable, désire de suite être dame de compagnie ou à entrer dans un magasin; elle ne demande pour appointements que la table et le logement.

PHARMACIE DE PH. QUET, à Lyon,

Rue de la Préfecture, n. 5.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, syphilis. Dépôt des Capsules au Baume de Copahu pur, sans odeur ni saveur, contre les écoulements récents ou anciens.

Injection astringente d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

Suspensoir élastique indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font des exercices.



A LA VILLE D'ELBEUF

Rue Centrale, 19.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

ET DE COMMANDES;

HAUTES NOUVEAUTÉS DE PARIS.



EN VENTE LA LIBRAIRIE THÉÂTRALE

De DUPERRÉ fils,

Rue de la République, 9, à l'Angle de la rue François Dauphin.

COLLECTION complète de pièces de théâtre, publiées dans la Bibliothèque dramatique, le Magasin théâtral, la France dramatique, le Répertoire dramatique, etc.

On y trouve un grand choix de livres classiques, histoires, voyages, mémoires, nouvelles, romans, Guides, Cartes et Plans, Cabinet d'abonnement à la lecture des mieux assortis.

CONSTIPATION DÉTRUITE complétement, ainsi que les glaires et les vents, par les bonbons rafraîchissants de DUVIGNEAU, sans l'aide de lavements ni d'aucune espèce de médicaments. A Paris, rue Richelieu, 66.—Dépôt à Lyon, chez M. VERNET, pharmacien, place des Terreaux.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vice du sang, Dartres, Gâles, etc., etc., par l'ESSENCE concentrée de Salsepareille d'Amérique, remède entièrement végétal.

Prix: 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES, Extraites du Traité de Thérapeutique du Dr LUPPI.

Pour guérir en quelques jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix: 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis l'hôtel du Parc.

N. B. On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules, et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien: seuls moyens de se débarrasser, en très-peu de temps, à peu de frais, et presque sans peine, d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse, et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Lyon, imp. de MOUGIN-RESSAND, rue Centrale.